Ceux qui volent un peu vont en prison, ceux qui volent beaucoup font carrière. **Umberto Eco**

LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

N° 505 - SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026





PAGE 2 : Nouveau transfert de charges de la Sécurité Sociale vers les mutuelles • Quand on nous reparle de superméthaniseur •• Nos brèves...

PAGE 3 : Nos brèves (Sept "docteurs juniors "affectés en Haute-Marne - Non au gel des APL et à l'augmentation des loyers - Les cures thermales, des vacances ?)

PAGE 4 : Mais qu'est-ce qui vous arrive les punks ? •• Les rues de Chaumont : avenue Georges et Marie Debernardi •• un livre de Rima Hassan

PAGE 5 : Fausses violences et vraie propagande •• Débats et ciné-débat avec le CIDFF et Amnesty international •• La Poste, un service public ?••

PAGE 5 : Justice pour Gaza ? • Limiter les capacités de nuisance •• Écoles, NON à l'embrigadement !

Comme un peu de printemps...

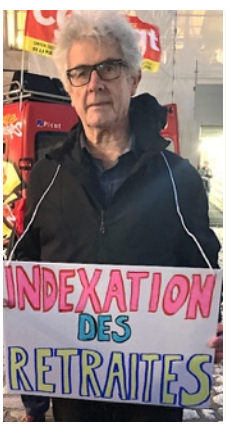
Mardi 17 novembre, une centaine de manifestants battent le pavé place de l'Hôtel de Ville à Chaumont. Pourtant l'ensemble des syndicats de la fonction publique appelait à la grève pour dénoncer le gel du point d'indice des fonctionnaires et exiger des moyens supplémentaires pour leurs missions. Si on avait pu se réjouir que FO et CFDT aient appelé à rejoindre la manifestation leurs militants se comptaient sur les doigts d'une main. Dommage…

Dans le privé, la colère persiste et le coup de pouce au Smic a surtout été perçu comme une véritable provocation de la part du gouvernement. Pensait-il vraiment qu'on allait régler le problème de la vie chère, préoccupation numéro un des Françaises et des Français, avec 8 euros d'augmentation du salaire minimum alors que les prix flambent, qu'il devient de plus en plus difficile de vivre de son travail, de se nourrir, de se soigner, de se loger et de se chauffer ?

Quant aux retraités, les réponses ne sont toujours pas au rendez-vous. Ils sont plus de jamais dans la ligne de mire tant au plan du pouvoir d'achat que de certaines mesures fiscales ou des services publics de proximité. On notera qu'ils étaient encore une fois bien présents dans ce rassemblement.

Bref, malgré une journée commencée dans la grisaille, on sentait comme un petit air de printemps. Et ce rassemblement en demi-teinte ne semblait pas avoir entamé la détermination des manifestants. La lutte contre un gouvernement prêt à sacrifier l'avenir du pays plutôt que de mettre en cause sa politique d'austérité est toujours à l'ordre du jour.

Syndicat CGT des Retraité·es de Chaumont







STOP GÉNOCIDE
SOLIDARITÉ
PALESTINE
SAMEDI 21 NOVEMBRE
PLACE DE LA MAIRIE
11H - CHAUMONT

Nouveau transfert de charges de la Sécurité Sociale vers les mutuelles :

Les mesures déjà prévues et celles envisagées

Face à l'aggravation des déficits le gouvernement a annoncé vouloir réaliser des transferts d'un montant global de 1,5 milliard à 2 milliards d'euros sur les mutuelles à compter de 2027.

Les décrets publiés au journal officiel du 22 août 2026 prévoient l'évolution du ticket modérateur (TM), ce qui reste à charge du patient, à compter du 1er janvier 2027, de la façon suivante :

- Soins et prothèses dentaires : le TM passe de 40% à 50%
- Dispositifs médicaux : le TM passe de 40% à 50%
- Transports sanitaires : le TM passe de 45% à 50%
- Médicaments à service médical rendu faible : le TM passe de 85% à 95%
- Médicaments à service médical rendu modéré : le TM passe de 70% à 85%

D'autre part, le plafond des franchises médicales passerait de 50 à 70 € par an. Le plafond des participations forfaitaires passerait également de 50 à 70 € par an.

La Mutualité Française estime que ces transferts correspondent à un désengagement de la Sécurité Sociale de 1,5 milliard d'euros. À cela s'ajoute le transfert de 500 millions d'euros de soins hospitaliers et de 200 millions d'euros liés aux cures thermales.

Le gouvernement a par ailleurs déjà annoncé d'autres mesures d'économie sur les ALD (Affections de longue durée) et les médicaments.

À propos de la fiscalité des mutuelles

Beaucoup d'entre vous l'ignorent sans doute, les mutuelles doivent supporter une fiscalité très lourde de 14,07% et ces dernières années elle est complétée par une fiscalité additionnelle de 2,05%. Eh oui, l'Etat taxe à hauteur de 16,12% les mutuelles santé alors que lorsque vous achetez un coca, néfaste pour la santé, en magasin, il n'est taxé qu'à 5,5%.

En conclusion, le gouvernement crée le déficit de la Sécurité Sociale en exonérant les entreprises de leurs cotisations sociales et en fait supporter la charge aux mutuelles. L'impact sur les cotisations des mutuelles devrait se situer entre 8 et 10%. Beaucoup de concitoyen.nes vont être contraint.es à renoncer à prendre une mutuelle et donc à se soigner. *(Sources : la Mutualité Française et La Mutuelle Familiale)*

Gérard Sigal

Quand on nous reparle de superméthaniseur

Thierry Lahaye, ex-président de la FNSEA de Haute-Marne, président de la Chambre d'agriculture et ex-promoteur du projet de superméthaniseur de Chamarandes abandonné en 2024, revient à la charge.

Le Jhm du 6 novembre nous apprend que l'exploitant, non content de continuer à faire la promotion des méthaniseurs industriels sur le département a, par ailleurs, un projet d'agrandissement de son unité de méthanisation.

Rappelons que l'unité en question est située à moins de 500 m des quartiers nord de Chaumont et à 1 km de l'hôpital. Et qu'en juillet 2025, déjà, un « incident de fonctionnement » avait empuanti l'atmosphère des riverains pendant plusieurs semaines.

Décidément, l'entrepreneur ne manque pas d'air. Si l'on en croit le Jhm, il affirme, de concert avec le représentant de GRDF, que les unités de méthanisation sont d'un bon rapport et doivent rester aux mains des agriculteurs. On se souvient que son projet de Chamarandes était entre celles du groupe Shell…


le Journal des Retraité·e·s de Chaumont

MÉGA MÉTHANISEUR C'EST UN NON XXL !

RDV SAMEDI 6 AVRIL 14H30 SAINT-AIGNAN

1ER MAI

GAZA STOP GÉNOCIDE

CONFÉRENCE/TÉMOIGNAGE

SAMEDI 6 AVRIL DE 15H À 17H

La Une de notre journal du 4 avril 2024

A. Fellner

La chasse aux pauvres est ouverte dans les banques

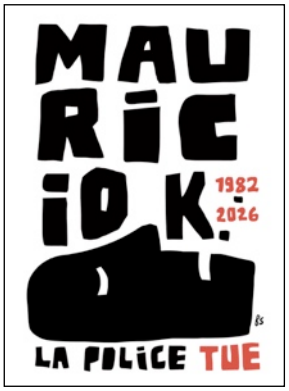
Une ordonnance du 3 septembre 2025 va entrer en application le 20 novembre prochain en application d'une directive européenne.

Elle va toucher 20% de la population qui est sous le seuil de pauvreté ou qui en est proche.

Les découverts bancaires de moins de 200€ vont passer sous le régime de la consommation et les banques devront vérifier la solvabilité du client avant de les accorder. Elles pourront refuser le découvert bancaire des plus précaires.

Il faut annuler cette ordonnance, rendre le droit à découvert effectif et supprimer les agios abusifs !

Commissariat de Saint-Ouen : un décès en garde-à-vue !



Mauricio K est retrouvé mort dans une cellule de garde-à-vue, le 27 octobre dernier, au commissariat de Saint-Ouen. Sa famille apprend son décès sans avoir su qu'il avait été en garde-à-vue ; on leur a dit qu'il s'agissait "d'une mort naturelle". Les résultats de l'autopsie ont révélé des traces de coups sur le crâne, sur les membres supérieurs et les jambes. La famille exige vérité et justice pour leur fils !

Thierry Breton dans toute sa "splendeur"

Thierry Breton se plaint que 15 000 ingénieurs quitteraient la France : « *nous devons nous donner les moyens de dire à notre jeunesse* ***ici tu peux réussir*** ». PDG chez ATOS, il s'est augmenté de 150% (sur 10 ans sa rémunération brute cumulée a été estimée à près de 45 millions d'euros en salaire, bonus, stock-options) et il a augmenté la rente de ses actionnaires de 50%.

Mais les ingénieurs n'ont eu que 15€ et leur prime de fin d'année est passée de plus de 800€ à 5€. Pendant les cinq années suivantes il a gelé les salaire

Pascal Pruvot

Non au gel des APL et à l'augmentation des loyers

Depuis des années, les hausses s'enchaînent pour les locataires du parc social, alors que les prix de l'alimentation, de l'énergie ont explosé.

Des milliers de familles vivent déjà à l'euro près alors qu'une nouvelle augmentation des loyers HLM de 1,15 % va intervenir au 1er janvier 2027. Concrètement, pour un loyer mensuel de 500 € hors charges, une hausse de 1,15 % représenterait 5,75 € supplémentaires chaque mois, soit 69 € sur une année entière.

La situation est d'autant plus préoccupante que le projet de budget pour 2027 prévoit aussi le gel des aides personnalisées au logement (APL). Ces aides sont pourtant essentielles pour de nombreux ménages, car quand les loyers et les charges augmentent alors que les APL sont gelées, la part du budget consacrée au logement va aussi augmenter. Ces dépenses successives réduisent les moyens disponibles pour l'alimentation, la santé ou les déplacements.



Au conseil d'administration de Chaumont Habitat, seuls les quatre représentants des locataires ont voté contre l'augmentation.

Sept "docteurs juniors "affectés en Haute-Marne

Le gouvernement se félicite d'envoyer 3 000 docteurs juniors auprès des médecins généralistes pour résoudre le problème des déserts médicaux. Ceux que l'on appelle les *docteurs juniors* sont en fait en dixième année de médecine. Un an leur a été rajouté pour, disons-le, les utiliser comme main-d'œuvre bon marché car, auparavant, ils pouvaient déjà commencer leur carrière professionnelle.

Sept sont donc « en stage » en Haute-Marne, auprès de médecins généralistes : à Bourbonne-les-Bains, Chalindrey, Fayl-Billot, Joinville, Le Montsaugeonnais et Saint-Dizier.

Si leur arrivée peut permettre de soulager les médecins chez lesquels ils sont affectés, leur année de stage ne résoudra pas le problème des déserts médicaux de notre département. Âgés de 28, 29, 30 ans, ils ont déjà des attaches, une famille, voire des enfants. Ces stages vont-ils leur donner envie de venir s'installer en Haute-Marne alors que leur vie est souvent ailleurs ?

La solution n'est-elle pas dans la régulation de l'installation des médecins et l'instauration d'une obligation d'exercice dans les zones sous-dotées (comme pour les infirmiers, kinés, dentistes, pharmaciens…) ?

Larcher, Nédélec, Sido : méprisables

La demi-part fiscale pour les parents célibataires, divorcés, séparés ou veufs ayant élevé seuls un enfant pendant au moins cinq années, est menacée de suppression par les sénateurs dans le budget 2027.

Elle permet une réduction d'impôt allant jusqu'à 1079 euros. De nombreuses personnes, dont une majorité de femmes, qui ont déjà des salaires et pensions inférieures à celle des hommes, pourraient se retrouver imposables si cet amendement était voté.

C'est la double peine pour des personnes qui ont galéré pour élever seules leurs enfants et à qui ces sénateurs bien payés et bien nourris par le contribuable disent qu'il faut qu'elles en bavent encore.

Les cures thermales, des vacances ?

Dans la série des « bonnes nouvelles » le gouvernement s'attaque aux cures thermales dont certains disent que « ce sont des vacances payées par la sécu ».

Non, les cures thermales ne sont pas des séjours tout compris payés par la CPAM. Ce qui est principalement pris en charge, ce sont des soins thermaux prescrits médicalement, selon des règles précises, pendant les jours de soins effectifs. L'hébergement, les repas et les déplacements restent à la charge du curiste, sauf aides particulières dans le cas d'une affection longue durée (ALD), d'une maladie professionnelle ou d'un accident de travail.

Les cures ont fait l'objet de plusieurs études qui ont démontré leur efficacité et leurs bienfaits, permettant de réduire considérablement les médicaments antalgiques, anti-inflammatoires, les consultations, les arrêts maladie et les hospitalisations.

Marie-Rose Patelli



MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL

Merci à Arlette, Xavier, Nathalie, Aline, Olivier, Aurore et Éric, Gérard, Lionel, Anne-Marie, Francis et Christine, Claire, Marinette, Bernard, Simone, Jacqueline, Annie, Michèle, Françoise et Jean-Paul, Patrick et Sylvie, Régis, Hervé, Josiane, Annick, Nathalie, Patrice, Dominique, Pierre, Richard, Sylvie, Christophe, Jeanne, Gillette et Jean-Claude, Alain, Jean-Louis, Maurice, Anne, Patricia, Jorge, Claudine, Colette, Christian et Marie-Claude, Marylène, Gisèle, Marie-Thérèse, Olivier, Margaret, Élise, Xavier, Jeannette, Séverine, Francis, Yvette, Jean-Marie, Claude, Jean-Claude, Évelyne, Jacques, Patricia, Marie-Thérèse, Frédérique, Florent, Rachel, Mireille, Benoît, Agnès, Denis, Jean-Luc, André et Josette, Liliane, Pascal, Jean-Jules, Abdel, Jeanne, Christian, Jean-François, Michel, Ludmila, Marie-Christine, Chantal, Françoise, Claude, Geoffrey, Luc, Gérald, Josette, Jean, Jean-Pierre, François, Nicole, Cathy, Gérard et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Nom : …… Prénom : ……

Verse……euros

Remettre à un.e militant.e du syndicat CGT des retraité·es de Chaumont

> Culture alternative et contestations sociales

Mais qu'est-ce qui vous arrive les punks ?

Une chronique sur le mouvement punk dans un journal de retraités peut paraître incongrue, mais n'y a-t-il pas de nombreux punks qui sont aujourd'hui retraités ?

On voit depuis quelques temps des posts sur les réseaux sociaux d'anciens punks qui estiment que les votes les plus raisonnables à l'Assemblée nationale sont ceux du RN. Inutile de faire ici la liste non exhaustive de ces propos inacceptables déjà largement certifiés et documentés.

Les punks ont vendu leur âme au diable. Oubliées les racines, la naissance du mouvement en réaction à la gouvernance néolibérale et autoritaire de Margaret Thatcher envers les classes ouvrières et populaires. Cette réaction multiculturelle s'est épanouie à la fin des années 70 et au début des années 80, dans tous les domaines artistiques, notamment dans un aspect véritablement libertaire de l'approche musicale : « tu prends la guitare, moi la basse, toi la batterie, toi le chant et 1,2,3 let's rock ! »

Le punk c'est des slogans, un détournement jouissif des symboles de l'ordre établi, des revendications, une forme radicale d'antisystème, antifascisme, une contre-culture. Les exemples ne manquent pas.
Les groupes de Manchester ont donné des concerts gratuits en soutien des grévistes. Siouxsie and The Banshees était en première ligne pour défendre les commerces asiatiques des attaques des skinheads néonazis. The Clash appelait, dans Guns of Brighton ou London Calling, à l'émeute blanche, suivant l'exemple des émeutes noires états-uniennes pour les droits civiques. The Ex, groupe de punk hollandais, n'a cessé de dénoncer les ventes d'armes du groupe Thorn EMI, major principal de l'industrie musicale. Fugazi crée le mouvement straight edge, végétarien, pas d'alcool, pas de drogue.

Les punks à chiens 2026, tels qu'ils se revendiquent, sont l'exemple d'un type de classe qui se retourne contre sa propre classe. Ils sont un feu mouillé, éteint. Mais le punk a encore ses braises originelles et le foyer reste vivant, n'en doutons pas.

Antoine Pradalet

Un livre de Rima Hassan

Rima Hassan appartient à la troisième génération des victimes de la Nakba expulsées en 1948. Comme ses parents, elle est née à Neirab, un camp de réfugiés non loin d'Alep, avant de rejoindre sa mère en exil en France. C'est ici que, peu de temps avant sa disparition, sa mère malade confie son espoir de «retourner dans le camp en Syrie».

Ce vœu de la mère resté inaccompli incombe désormais à la fille. Mais comment «rentrer» dans un lieu de relégation, stigmate durable de la tragédie palestinienne, pour qui a grandi dans l'espérance du retour en Palestine ?

À travers le récit des voyages qui l'ont menée dans les camps palestiniens du Liban, de Jordanie et de Syrie, puis ramenée dans celui de son enfance, mais aussi de ses retours empêchés en Palestine – dont l'épisode de la flottille de la liberté – Rima Hassan livre un témoignage politique aussi tranchant que poignant. Où se révèlent la mémoire invaincue d'une « Palestine errante » et l'exigence qui en découle : redonner une centralité aux réfugiés dans la lutte pour libérer la Palestine, et penser les conditions de leur retour dans les contours d'un État unique de la mer au Jourdain.



Présentation du livre Maison d'éditions La Fabrique

> Les rues de Chaumont

Avenue Georges et Marie Debernardi

Georges Debernardi est né le 27 juin 1891 à Paris. Directeur de l'usine à gaz de Chaumont, il était également juge au tribunal de commerce. Grand résistant dès la première heure, il devint chef de réseau. A partir du 15 janvier 1944 la Gestapo procéda à dix-huit arrestations, tant du groupe Debernardi que des F.T.P. (Francs-Tireurs et Partisans). Et le procès devant le tribunal de la Feldkommandantur de Chaumont commença le 8 mars au palais de justice.

Malgré l'intervention et une pétition de toute une population, intervention particulièrement suscitée par le curé Desprez, la Cour Martiale prononça 16 condamnations et 2 acquittements. 11 seront exécutés. Quatre avaient vu leur peine commuée en déportation et Georges Vanetti s'était suicidé dans sa cellule.

L'exécution eut lieu le 18 mars 1944 entre 7h15 et 7h30 au lieu-dit « La Vendue ». Georges Debernardi était le plus âgé, 53 ans… tandis que le plus jeune n'avait pas 20 ans, Luc Garnier accompagné de son frère Roland, 21 ans.

Nous devons ainsi rappeler la mémoire de ceux qui sont morts pour la patrie. Hommes et femmes, souvent torturés, massacrés ou fusillés, ou encore envoyés dans un sinistre camp de déportation dont ils ne sont jamais revenus. Et s'il est difficile de parler de chacun d'eux, leurs noms sont dans nos mémoires.

En évoquant le souvenir de Georges Debernardi, chef de groupe de la résistance chaumontaise, fusillé un petit matin blême de 1944 au milieu de ses compagnons, nous pensons et rendons hommage à tous ceux qui l'ont accompagné au sacrifice.

Marie Debernardi est associée à son mari sur la plaque de l'avenue. Restée veuve, elle sera nommée adjointe au maire de Chaumont en 1945. Pendant plus de 30 ans, cette femme digne et simple oeuvrera pour la ville et la communauté avec intelligence, douceur et efficacité.

Alain Lesuisse

Journal du Syndicat CGT des retraité·es de Chaumont 24 av. du Général Leclerc 52000 Chaumont Tél : 06 79 61 00 78
https://cgtretraites-chaumont.fr https://www.facebook.com syndicat.cgt.retraites.chaumont/
Imprimé avec l'argent des cotisations syndicales et les dons des lecteurs **N° 505 - Samedi 21 Novembre 2026**
Une : Affiche les vrais casseurs… *par Ateliers populaires de Marseille pour https://formesdesluttes.org/*

Fausses violences et vraie propagande

La violence, dans son sens habituel, est une force qu'on exerce contre quelqu'un pour lui faire mal, le soumettre ou le contraindre. De ce point de vue, le terme est utilisé abusivement par les politiques et les médias dominants lorsqu'ils évoquent les manifestations. Car celles-ci ne le sont généralement pas. Et s'il arrive que des groupes incontrôlés cassent ou pillent, il est relativement rare qu'ils s'en prennent aux personnes.

D'un point de vue juridique, s'attaquer aux biens relève de toutes sortes de délits, mais pas à proprement parler de la violence, contrairement à ce que tente de faire croire le ministre de l'Intérieur. En revanche, même si d'aucuns les considèrent comme légitimes, les violences policières sont mille fois plus importantes que celles des manifestants.

C'est un constat que le gouvernement ne veut surtout pas reconnaître. Et, pour jeter de la poudre aux yeux, il lance les chiffres impressionnants du nombre de policiers blessés.

Sauf que...

Mediapart s'est procuré un document interne montrant que sur 1 233 CRS blessés en octobre, 1 167 ne le sont que légèrement. Et la plupart sont notés comme ayant ressenti des douleurs. Ça peut être à la suite de coups ou de jets de projectiles. Mais beaucoup viennent aussi du comportement des agents eux-mêmes. Un claquage musculaire, par exemple, ou un mal à la main survenu en tapant sur un manifestant sont comptés dans les blessures liées aux événements. Les acouphènes et les intoxications déclarées sont quasiment toutes dues à une mauvaise utilisation du matériel. Les entorses ne sont pas quantité négligeable dans les arrêts de travail. De même, certaines blessures graves sont causées par les propres grenades des CRS.

Bref, lorsque que Laurent Nunez déclare que des milliers de membres des forces de l'ordre ont été blessés lors des manifestations, il oublie de dire que seule une toute petite minorité est le fait des «émeutiers», et encore moins de ceux qui défilent derrière les banderoles.

Une sénatrice socialiste a demandé à connaître le détail des blessures et leurs causes. Elle n'a pas obtenu de réponse.

Résultat : y compris chez les policiers, les vraies victimes de violences sont noyées dans la masse et donc invisibilisées. Une fois de plus cette attitude du gouvernement, qui ne cherche qu'à exacerber les tensions dans la société, est irresponsable.



Affiche Jeremy Sellier

Lionel Thomassin

PRENEZ CONTACT/ADHÉREZ

Nom : ……Prénom : ……

Adresse : ……

Mail : …… Tél : ……

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

À RENVOYER : SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT - 24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC 52000 CHAUMONT

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

CINÉ-DÉBAT LOVE ME TENDER
Mercredi 25 novembre 18h00

À l'Affiche

Journée internationale contre les violences faites aux femmes avec le CIDFF qui anime le débat

CONFERENCE MIGRATIONS ET HOSPITALITÉ
Jeudi 26 novembre, 18h30

François Héran, professeur au Collège de France
À l'Affiche (Entrée libre)
avec Amnesty International

CINÉ-DÉBAT TOUT VA BIEN
Mardi 1er décembre, 18h30

Le parcours de cinq mineurs non accompagnés à Marseille Débat avec le jeune **Ismaël Kisman Keita** et **Amnesty International**
À l'Affiche

Tarif tous ciné-débats : 6,90 € et prix réduits : bénéficiaires des associations

La Poste, un service public ?

Depuis plusieurs semaines, la distribution du courrier dans ma rue (rue du Chemin de Choignes) est devenue complètement anarchique, c'est le moins que l'on puisse dire.

Aucun courrier pendant plusieurs jours, puis un gros paquet d'un seul coup. Je suis abonnée à plusieurs revues dont une (Télérama) donne entre autres le programme de télévision pour la semaine. Cette revue qui était distribuée le mardi me parvient d'une façon complètement imprévisible, parfois le vendredi, parfois le mardi de la semaine suivante.

J'ai même reçu une fois le numéro de la semaine en cours et celui de la semaine précédente. Si je veux avoir le programme télé à temps, je vais l'acheter en kiosque, j'ai donc suspendu mon abonnement.

Je suis allée à deux reprises au centre de tri pour protester. On a prétexté différentes raisons : délocalisation de l'impression du Jhm (quel rapport ?), emploi de facteurs intérimaires ne connaissant pas la tournée, on m'a aussi dit que la Poste privilégiait la distribution de colis plutôt que celle du courrier.

Quelle que soit la raison, j'ai demandé à la responsable si on pouvait encore dire que la Poste est un service public. Elle n'a pas su me répondre…

Christine Bouvat

Écoles, NON à l'embrigadement !

Ça plane dans l'air depuis quelques mois : *l'éventualité d'une guerre en Europe est inéluctable.* Des propos du président de la République à ceux de pseudos spécialistes, militaires ou non. Macron y met les moyens, cyniquement en cette période de misère : 63,4 milliards (+11,4%). La France « *doit accepter de perdre ses enfants* », déclare un haut responsable militaire.

La stratégie guerrière auprès de notre jeunesse est enclenchée depuis quelques années : classes défense, tentative de service national universel, intervention de l'armée et de la police dans les écoles et collèges, sensibilisation au maniement des armes avec parfois, comme nous le voyons à Chaumont, un certain zèle des chefs d'établissements. L'intrusion d'idées belliqueuses dans l'espace scolaire est renforcée par des interventions invasives des députés RN dans les classes.

Les commémorations du 11 novembre ont été l'occasion rêvée d'appuyer encore davantage cette opération de propagande et le Jhm a relaté chaque jour des dizaines de cérémonies, insistant sur la présence de jeunes, avec toujours le même titre « *les cérémonies du 11 novembre ont rassemblé* ».

Le ministre de l'Education nationale a publié une circulaire mettant en place une cérémonie obligatoire autour du 11 novembre, au sein des établissements. Un hommage aux « Morts pour la France », qui renforce *une logique d'ordre, de contrôle et de mise au pas de l'école* » dénonce l'Humanité du 11 novembre. Le Snes-FSU, opposé à cette circulaire, craint que cette initiative brouille les repères *entre histoire et mémoire,* et dépose une motion de protestation. CGT Educ'action refuse que le souvenir devienne un exercice obligatoire d'obéissance, sans discernement sur l'histoire des guerres et l'école un relais de la communication patriotique du ministère.

Le lien entre l'école et l'armée inquiète et, bien que le ministre s'en défende, cette cérémonie vise bien à glorifier la guerre, en dehors de toute pédagogie. Rituel de cérémonies militaires, rassemblement dans la cour, discours, énumération de morts au combat, minute de silence, garde-à-vous sous le drapeau, dépôt de gerbe, Marseillaise. Ce rituel est proche des propositions récurrentes de l'extrême droite. Derrière cette cérémonie commémorative imposée se cache une véritable tentative d'embrigadement de la jeunesse.

Le mot Paix a disparu de tous les discours de commémoration, oublié ce que l'on peut encore lire au fronton de certains monuments « que maudite soit la guerre ».

Louis Laprade

Justice pour Gaza

Peut-être faut-il essayer de se représenter deux millions de personnes, hommes-femmes-enfants entassés sous des bâches le long d'une plage sur plusieurs dizaines de kilomètres, sous la pluie et dans le froid à l'approche de l'hiver ou dans la fournaise de l'été. Depuis trois ans, sans eau, sans nourriture, sans sanitaires, sans chauffage, sans médicaments, coincés entre la mer et les ruines de leurs villes recouvrant les corps ensevelis de leurs proches.

Des miradors et des chiens policiers entourent ce gigantesque camp de concentration. Il y a la soldatesque tirant sur les enfants. Des massacres à la mitrailleuse aux points de distribution d'aide alimentaire. Des plans de déportation massive de l'ensemble de la population palestinienne ouvertement revendiqués par les dirigeants israéliens. Et les drones bourdonnant nuit et jour au-dessus des têtes. Et les bombardements incessants.

Dans ce qu'il reste de l'hôpital Nasser, ce lundi encore, un médecin et cinq patients tués par un missile. Sur la plage, début novembre, un effondrement de terrain a enseveli trois « tentes » et tous leurs occupants. Un père parti chercher du pain n'a rien retrouvé en revenant, ni sa femme ni ses enfants. Et aucune aide pour dégager les corps. 78 000 morts, 180 000 blessés, plus de 65 000 enfants tués ou blessés.

Rien de ce qui se passe à Gaza ou en Cisjordanie depuis trois ans, comme rien de ce qui s'y passait bien avant le 7 octobre 2023, n'aurait été possible sans la complicité passive et active des Européens et parmi eux, au tout premier rang, les dirigeants francais. Le monde, tôt ou tard, demandera des comptes aux assassins et à ceux qui les ont aidés, fussent-ils ministres ou présidents.

A. Fellner



Affiche Fred Sochard

Limiter les capacités de nuisance

L'ego et un agenda politique peuvent pousser à vouloir engranger toujours plus d'argent, de pouvoir, de présence médiatique. Et ce n'est pas pour améliorer le bien commun mais pour assurer le développement de son modèle de pensée, et des places au chaud pour ses amis.

Il est permis de contourner l'impôt par des optimisations fiscales légales, d'accroître sa fortune en achetant des activités complémentaires et en étouffant la concurrence.

Il devient extrêmement difficile de mesurer ce qui est stimulant pour l'économie et ce qui au contraire va nuire à nos sociétés démocratiques et aux modèles sociaux permettant la protection et l'émancipation du plus grand nombre.

Ceux qui font fortune au sein de l'écosystème français et plus largement occidental qui offre santé, niveau d'éducation, sécurité, liberté, socle historique démocratique et prospère, ne peuvent se targuer de leur seul talent pour leur réussite. Personne ne fait fortune au milieu du désert ou dans des pays de misère sans être un dictateur.

La richesse doit être soumise à l'impôt pour en répartir les fruits et limiter l'appétit des plus voraces, cela permettra à davantage de jeunes pousses de trouver les voies de la réussite.

Le cas Bolloré est emblématique de la capacité de nuisance des fortunes héritées, puis développées sans vergogne et en contournant l'impôt.

L'argent accumulé par milliards lui permet de créer un empire médiatique qui enferme les gens dans des boucles sectaires au service de ses propres fantasmes. Les salaires versés aux animateurs de ces machines à laver les cerveaux sont hallucinants.

On sait où conduit ce pouvoir de nuisance : la création de boucs émissaires, la haine entre les gens et les peuples, la destruction de l'environnement au bénéfice du profit.

Lois Darien